



## DÉCRYPTAGE

# Artificialisation des sols : le Sénat pousse pour assouplir les contraintes

Les sénateurs ont adopté en première lecture une proposition de loi pour faciliter la tâche aux maires qui doivent mettre en oeuvre l'objectif de « zéro artificialisation nette » des sols. Mais, sur certaines dispositions, le désaccord persiste avec le gouvernement.

Lire plus tard

Commenter

Partager

Assemblée Nationale

Environnement



Sur le tracé de la future ligne 18 du Grand Paris Express. (Laurent GRANDGUILLOT/REA)

Par **Muryel Jacque**

Publié le 17 mars 2023 à 16:08 | Mis à jour le 17 mars 2023 à 17:39

En plein chaos lié à la **réforme des retraites**, les sénateurs ont tranché sur un autre sujet qui suscite lui aussi, à **une autre échelle**, des crispations. Dans la nuit de jeudi à vendredi, ils ont adopté une proposition de loi qui doit faciliter la mise en oeuvre d'un objectif fixé l'an dernier dans la loi climat et résilience, et qui est depuis devenu la bête noire des élus locaux : le « zéro artificialisation nette » des sols, ou ZAN. La France veut l'atteindre d'ici à 2050, mais vise dès 2030 une division par deux de la consommation - en clair, de la bétonnisation - d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Avec ce texte, il n'était pas question de revenir sur ces deux grands objectifs, ont assuré les parlementaires, mais de **donner des outils aux maires** pour les aider dans cette transition. Les adaptations proposées permettent de « répondre aux difficultés très concrètes » de terrain, a expliqué la sénatrice du Nord et corapporteur du texte, Valérie Létard, à l'ouverture des débats cette semaine. « Il y a désormais consensus sur le fait qu'il faut modifier la loi », a-t-elle fait valoir.

## « Gilets jaunes du ZAN »

Le gouvernement, qui avait promis dès l'été dernier de revoir sa copie, a déclenché la procédure accélérée sur le texte qui doit être soumis à l'Assemblée nationale où le camp macroniste a, lui aussi, fait des propositions pour accompagner les élus locaux. Mais les dispositions adoptées par les sénateurs cette semaine laissent le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, circonspect sur l'éventualité d'un accord entre les parlementaires. Certaines ouvriraient « trop largement la porte » à l'artificialisation, selon le ministre dont les propos sont rapportés par l'AFP.

### LIRE AUSSI :

- **ENTRETIEN** - Jean-Luc Moudenc craint que l'objectif de « ZAN » accentue une crise du logement
- **OPINION** - Six moyens d'arrêter l'artificialisation des sols

En ligne de mire, la « garantie » offerte à chacune des 35.000 communes d'une « surface minimale de développement communal » de 1 hectare. Donc, potentiellement, 35.000 hectares à artificialiser. « Attention à ne pas créer des gilets jaunes du ZAN ! » a lâché Valérie Létard, en défendant cette proposition qui profiterait d'abord aux communes ayant consommé très peu de foncier, selon les sénateurs. Un amendement a même été adopté pour majorer cette surface pour les nouvelles communes.

Trop pour le gouvernement, qui favorisait une enveloppe minimale équivalant à 1 % de la surface urbanisée des communes rurales. Ce qui reviendrait, d'après l'entourage de Christophe Béchu, à une vingtaine de milliers d'hectares. « La priorité est d'organiser une sobriété foncière », a insisté le ministre devant les sénateurs, alors qu'environ **8 % du territoire français est « artificialisé »**. Par habitant, la France arrive en tête de tous les pays d'Europe.

### LIRE AUSSI :

- **CHRONIQUE** - De la ville intelligente à la ville zéro ?
- **CHRONIQUE** - Foncier : vers un « remembrement vert »

Les sénateurs, qui ont proposé que les grands projets nationaux (LGV, ports, etc.) soient comptés à part dans une enveloppe nationale, et pas imputé aux régions, ont également voté pour mettre sur la liste les « projets d'intérêt pour la souveraineté économique nationale ou européenne », comme le projet Iter dans les Bouches-du-Rhône. Au grand dam du gouvernement.

Ils ont aussi souhaité que l'artificialisation liée aux bâtiments agricoles ne soit pas non plus comptabilisée, et que le statut des friches de surfaces artificialisées soit clarifié.

Muryel Jacque

## DÉCRYPTAGE

# Retraites : Emmanuel Macron tente d'ouvrir une brèche mais se heurte au mur des oppositions

Le chef de l'Etat a justifié sa réforme des retraites dans une interview télévisée ce mercredi. Il a tendu la main aux partenaires sociaux pour les remettre autour de la table sur le projet de loi travail. Il a chargé Elisabeth Borne d'élargir la majorité. Les réactions syndicales et politiques sont très négatives.

Lire la suite

**Pratique**

Aide & Contact  
 Abonnement  
 Publicité  
 Abonnement presse numérique  
 Entités du groupe  
 Cookies  
 Mentions légales  
 Conditions générales et particulières  
 Politique de confidentialité  
 Charte éthique  
 Flux RSS  
 Archives  
 Plan du site

**Services**

En direct  
 Le Journal  
 Newsletters  
 Mes secteurs  
 Lire plus tard  
 Podcasts  
 Infographies  
 Vidéos  
 Théma  
 Mon compte

**Le Groupe**

Les Echos  
 Investir  
 Entrepreneurs  
 Les Echos Week-End  
 Série Limitée  
 Les Echos Start  
 Planete  
 Capital Finance  
 Radio Classique  
 Connaissance des Arts  
 ImaginE  
 Les Echos événements  
 Annonces Légales  
 Marchés Publics